

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE**

Le Greffier

A

M.

Références à rappeler obligatoirement

Affaire:

N° Expertise :

Chambre :

N°RG :

Décision du

Date limite de dépôt du rapport :

Monsieur/Madame l'expert,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli copie de la décision qui vous commet en qualité d'expert ainsi qu'une déclaration d'acceptation de mission, d'indépendance et d'information.

En application de l'article 22-1 du décret 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires, il vous appartient de faire connaître sans délai au magistrat votre acceptation ou votre refus et de dire si vous êtes en mesure d'accomplir cette mission en toute indépendance.

En application des articles 22-4 et 22-5 du décret 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires, vous devrez également informer sans délai le magistrat de toute difficulté que vous seriez amené à rencontrer dans l'exécution de votre mission et l'informer, ainsi que les parties, dès le début de vos opérations et au plus tard à l'issue de la première réunion d'expertise, des délais et du coût prévisible de l'expertise comme de l'existence d'une assurance couvrant votre responsabilité civile professionnelle.

Dans le cas où vous ne pourriez accepter cette mission veuillez nous renvoyer l'ensemble des documents en précisant le motif de votre refus.

Veillez croire, Monsieur/Madame, à l'assurance de ma parfaite considération.

A , le

Le greffier,

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE**

**DECLARATION D'ACCEPTATION DE MISSION, D'INDEPENDANCE ET D'INFORMATION
DE L'EXPERT JUDICIAIRE**

A _____, le

**Tribunal de grande instance de
Service du contrôle des expertises ou Juge mandant**

Références à rappeler obligatoirement et à retourner au service du contrôle des expertises

Affaire:

N° Expertise :

Chambre :

N°RG :

Décision du

Expert commis:

Date limite de dépôt du rapport :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans l'affaire citée en référence:

J'accepte la mission qui m'a été confiée

- je déclare être indépendant des parties (1)

- je déclare être indépendant des parties mais souhaite porter à la connaissance du juge et des parties, dans un souci de transparence, des éléments d'information qui cependant, selon moi, ne remettent pas en cause mon indépendance : (1)

Je m'engage à :

- *informer sans délais le magistrat de toute difficulté dans l'exécution de ma mission, notamment quant au respect des délais impartis,*
- *informer le magistrat et les parties dès le début des opérations et au plus tard à l'issue de la première réunion d'expertise, des délais et du coût prévisibles de l'expertise ainsi que de l'existence d'une assurance couvrant ma responsabilité civile professionnelle, de la nature et de l'étendue du risque couvert et des coordonnées de l'assureur.*

Je ne puis accepter la mission qui m'a été confiée pour les motifs suivants :

(1) rayer la mention inutile

Date :
Signature